



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 23 janvier 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre du Travail

Des statistiques récentes de l'ADEM relatives à l'évolution du chômage et des offres d'emploi dans le secteur des technologies de l'information mettent en évidence une dégradation marquée de la situation de l'emploi au Luxembourg. Après plusieurs années caractérisées par une forte pénurie de main-d'œuvre et un nombre élevé de postes vacants, le marché connaît depuis 2022 une diminution significative des offres d'emploi, parallèlement à une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. Cette évolution s'explique notamment par une réorganisation des stratégies des entreprises, qui internalisent certaines fonctions IT au sein de centres de compétences délocalisés dans des pays où la main-d'œuvre est moins onéreuse, tels que l'Inde, le Maroc, la Pologne ou la Roumanie, et qui orientent leurs recrutements vers des profils très expérimentés, rendant l'accès au marché plus difficile pour les profils juniors et les jeunes diplômés.

Dans ce contexte, nous aimerons poser les questions suivantes à Monsieur le ministre du Travail :

- Le Gouvernement peut-il préciser les principales raisons du retournement du marché de l'emploi dans le secteur IT au Luxembourg ?
- Quels métiers et profils IT sont actuellement les plus touchés par cette évolution ?
- Comment le Gouvernement évalue-t-il l'impact des stratégies de délocalisation sur le décalage entre l'offre et la demande de compétences IT au Luxembourg ?
- De quelle manière les personnes concernées, en particulier les demandeurs d'emploi et les jeunes diplômés, sont-elles informées de l'évolution du marché et des compétences recherchées ?
- Quelles formations d'upskilling sont prévues ou mises en place afin de renforcer l'employabilité des personnes concernées dans le secteur IT ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo  
Député

Ben Polidori  
Député